

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **76 (1940)**

Heft 19

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Commission de lectures.* — VAUD : *Allocations familiales.* — *Places au concours.* — *Association antialcoolique.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Visite aux chantiers de Verbois.* — *Cotisations 1940.* — *Hausse du coût de la vie.* — A. G. M. E. P. — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : France.* — *Pour rire un brin.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : F. TISSOT : *Ainsi le maçon...* — GEORGES DURAND : *Note sur les nombres décimaux.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires.

Dans sa dernière séance, le comité S.P.R. s'est longuement entretenu de la situation financière de la Commission de lectures. Elle a entendu le secrétaire-caissier, M. G. Addor, qui a apporté des précisions sur le rapport qu'il a présenté à la fin de l'exercice écoulé (voir *Bulletin* du 20 janvier 1940).

La situation est précaire : les gouvernements cantonaux de Genève et de Neuchâtel ont supprimé leur subside annuel ; Vaud et la Confédération ont diminué le leur... d'autre part, on annonce une hausse importante sur le papier. L'an dernier, le *Bulletin bibliographique* (fascicule 36) n'a paru que deux fois, alors qu'il est annoncé comme supplément trimestriel de l'*Educateur*. Cette année, faut-il envisager la suspension de l'activité de la Commission ? Ce serait profondément regrettable. A cette heure où le problème de la *Défense spirituelle* du pays préoccupe tout Suisse, les publications de notre Commission de lectures rendent des services indéniables à la cause de l'éducation populaire.

Tout modestement, cette institution joue utilement son rôle, et ne demande qu'à continuer à œuvrer pour le plus grand bien de notre jeunesse.

VAUD

ALLOCATIONS FAMILIALES

La *Revue* du 27 avril publie un excellent article de M. Jean Peytrequin, dont nous extrayons quelques passages :

« S'il est vrai qu'en principe la raison commande de payer le travail et non l'homme qui fait le travail (« A travail égal, salaire égal ! »), l'équité et le bon sens social exigent impérieusement qu'on tienne compte de la situation de famille. A travail égal, la vie se présente d'une façon

légèrement différente pour l'homme qui doit nourrir deux, quatre ou huit bouches. Cela tombe sous le sens. Et l'on s'étonne que le système des allocations familiales, humainement très juste, n'ait pas fait l'objet de réalisations plus nombreuses.

...La Municipalité de Lausanne, malgré les circonstances qui compliquent exceptionnellement sa tâche, à cause même de ces circonstances, a décidé de reprendre activement l'étude des allocations familiales. J'espère très vivement que l'étude aboutira le plus tôt possible à une réalisation heureuse et bienfaisante.

...Dans tout ce qu'on fera pour les petits, par les allocations familiales notamment, le pays retrouvera son compte largement. Il n'y a pas, je crois, œuvre plus équitable, plus humaine, plus fraternelle. »

Et chacun d'approuver, n'est-ce pas, ces généreuses réflexions ! A une condition, cependant : que l'Etat fasse les frais de cette belle œuvre ! Qu'on ne s'illusionne pas : des mesures favorables au développement de la famille s'imposent avec toujours plus d'urgence, mais elles ne pourront se réaliser finalement qu'avec les prestations de ceux qui n'ont pas ou qui n'ont plus d'enfants ! Sommes-nous convaincus qu'un danger grave menace l'avenir de notre pays ? La population suisse diminue, remplacée par des étrangers toujours plus nombreux qui deviendront une minorité inquiétante, avant d'être une majorité. Pourrions-nous rester indifférents et nous cantonner dans un sordide égoïsme personnel ? A quoi servirait-il alors de défendre, actuellement, un pays qui renonce à lui-même, en acceptant une mort lente, mais certaine ?

Nous nous targuons, nous, éducateurs, d'être utiles au pays : nous préparons la génération de demain. Que dire alors de ceux qui créent les hommes de demain ? Les laisserons-nous se débrouiller avec « les enfants qu'ils ont voulu » ? Leurs enfants sont aussi les nôtres, leurs espoirs sont nos espoirs et ceux de toute la patrie ; il importe que les pères de famille sentent l'estime de leurs concitoyens, une estime agissante et effective.

Qu'est-ce qui s'oppose à la réalisation des allocations familiales ? L'idée de justice, mais d'une justice raisonnée, abstraite, froide, qui a fait dire à quelqu'un : « Quand l'homme veut être juste, il devient cruel ». On ne craint pas de déclarer : « Les célibataires, les couples stériles ignorent les joies de la famille ; ils méritent une compensation ». Certes, les joies familiales sont réelles, mais réels aussi les soucis, les chagrins, les angoisses. Il est vrai que beaucoup d'isolés ne trouvent, dans la vie, qu'incompréhension et indifférence. Mais hélas ! le bonheur qui leur manque ne sera jamais compensé par les jouissances que peut prouver un argent trop largement suffisant.

Autre souci de justice : « A travail égal, salaire égal ! », slogan commode, juste en apparence, peut-être, pour le travail matériel qui

se pèse, se mesure, mais faux, stupide, lorsqu'il s'agit de l'effort intellectuel et moral dont les résultats sont incontrôlables ! — Cette affirmation est l'expression de l'individualisme borné dont nous vivons depuis trop longtemps : les hommes sont considérés comme des unités égales que l'on rétribue selon le temps de travail ou selon leur rendement, à l'exclusion de toute autre préoccupation. Mêmes devoirs professionnels, mêmes droits pour tous. L'employeur ne doit connaître que l'âge et les années de service de ceux qui travaillent pour lui ; peu lui importe, peu importe à l'Etat même, les obligations et la valeur sociale du travailleur, hors du bureau, de l'usine ou de l'école.

Les temps troublés que nous vivons transformeront certainement notre société ; dans quel sens va-t-elle se modifier ? L'avenir fera-t-il disparaître cet individualisme absolu, tyrannique et si peu humain ? Nous espérons que la société nouvelle se fondera non plus sur des unités théoriques, des individus sans lien entre eux, mais sur des groupes sociaux, et parmi ces groupes, le premier, le plus naturel, sera la famille à qui l'on donnera enfin la place respectée qu'on lui doit.

Nos autorités se préoccupent des allocations familiales ! Pourtant, l'an dernier, le gouvernement déclarait : « La question n'est pas mûre » et les réductions aux mobilisés ne tiennent pas un compte suffisant du nombre d'enfants. Aujourd'hui, on nous annonce que la Municipalité de Lausanne aborde cet important problème. Nous nous en réjouissons. Les éducateurs se doivent de soutenir les efforts de l'autorité lausannoise. Par vocation, ils vivent et pensent pour l'enfance : ils approuvent toutes les mesures qui allégeront les soucis des pères inquiets, apportant dans les familles plus de sérénité.

A. C.

PLACES AU CONCOURS

Yverdon : Institutrice (14 mai).

Lucens : Instituteur (21 mai).

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT VAUDOIS

« La guerre risque de porter un coup sensible à tous les efforts éducatifs. Elle provoquera vraisemblablement une recrudescence de toutes les maladies sociales, de l'alcoolisme en particulier. A l'heure où la grande majorité des délits militaires, dans notre pays, sont dus à l'alcool, mettre en garde, éduquer, reste un devoir impérieux. L'héroïque Finlande a prouvé ce qu'un peuple sobre, admirablement éduqué, est capable de faire.

Notre association a pensé qu'elle se devait de redoubler d'efforts, à cause de la guerre même, et de faire appel à toutes les bonnes volontés du corps enseignant pour préparer au pays une génération forte et sobre

dont il aura particulièrement besoin dans les temps difficiles que nous vivons.

Afin de pouvoir collaborer avec ceux de nos collègues qui ne désirent pas prendre un engagement d'abstinence, nous avons modifié nos statuts. En devenant *membres amis*, ils payeront une cotisation annuelle de fr. 2.— et nous accorderont ainsi l'appui financier et moral dont nous avons besoin. Une cotisation de fr. 4.— permet de servir l'abonnement du journal *L'Abstinence*, remarquablement documenté sur tout ce qui concerne la question de l'alcool.

Chers collègues, aidez-nous à travailler pour préserver notre jeunesse de l'alcoolisme, pour faire disparaître certaines habitudes mauvaises du sein de notre peuple et les remplacer par des mœurs meilleures. Aimer son pays, c'est le vouloir meilleur, plus heureux. Il ne sera pas dit que la démocratie n'est pas capable de débarrasser un peuple d'habitudes qui lui sont néfastes et ceci, non par la contrainte, mais par la voie plus longue, plus difficile, mais plus sûre, de l'éducation. . . . »

Nous espérons que de nombreux membres de la S.P.V. voudront collaborer à l'effort si nécessaire de nos collègues abstinents. S'inscrire auprès de M. Georges Flück, instituteur, La Rippe.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

VISITE DES CHANTIERS DE VERBOIS

En novembre 1938, l'U. I. P. G. a visité les gigantesques travaux de Génissiat ; les nombreux participants à cette sortie d'automne se sont déclarés si enchantés de l'excursion que le Comité de l'U. I. P. G. n'a pas hésité à organiser une nouvelle sortie dans la campagne genevoise avec visite des chantiers de notre future *usine hydro-électrique de Verbois*.

La course est fixée au *jeudi après-midi 16 mai*. Départ en autocar (ou en voitures privées) de Genève, *Place Neuve*, à *14 heures 30*.

On se rendra d'abord à Cartigny pour remonter, sur un km. environ, le cours du Rhône : les travaux de correction du fleuve — confiés à l'entreprise Erdigt — avancent rapidement, le canal est creusé, on empierre les rives et prochainement la presqu'île de Russin sera « coupée ». Ensuite, visite, sous la conduite d'un technicien, de l'entreprise Zocer (construction de l'usine proprement dite et du barrage), puis, le soir, ... souper (facultatif) dans un restaurant de campagne.

Prix probable : car, 2 fr. ; souper, 3 fr.]

Inscriptions jusqu'au mercredi 15 mai, à midi, auprès d'Edouard Gaudin, président de l'U. I. P. G., Servette 34 (téléphone 2.30.73).

Collègues, venez nombreux à Verbois

C. D.

COTISATIONS 1940

Les collègues qui n'ont pas encore payé leur cotisation 1940 au compte de chèques I. 2658, sont priés de réserver bon accueil au remboursement qui leur sera présenté dans la deuxième quinzaine de mai.

Ed. G.

HAUSSE DU COUT DE LA VIE ET SALAIRES

Au cours de la séance du Grand Conseil de Genève du 27 avril dernier, M. le député Miazza aurait affirmé que l'augmentation du coût de la vie atteindrait le 19,70 %, par rapport au 31 août 1939. Le mémoire présenté au Conseil d'Etat par les Associations de fonctionnaires et employés comportait un tableau de produits alimentaires consommés par une famille de quatre personnes en une semaine. Sur cette liste ne figuraient que des articles de première nécessité ; les fruits et les légumes frais en étaient bannis alors qu'il n'est pas possible de s'en priver sans préjudice grave pour la santé.

De ce tableau type, si modestement établi, nous tirons néanmoins les constatations suivantes, prises directement aux sources les plus authentiquement officielles :

Coût mensuel de l'alimentation de cette famille

en août 1939	fr. 160.—
en mars 1940	» 191.50

Augmentation absolue 31 fr. 50 et en % 19 fr. 40.

Il n'est pas exagéré du tout d'affirmer qu'au cours de l'hiver les primeurs connurent une hausse de 25%. Or, dans la mesure où il fallut ordonner notre régime alimentaire sur le renouvellement régulier des réserves ordonnées par l'autorité fédérale, nous dûmes compenser l'excès de produits de conserve (légumes secs, céréales), par des légumes ou des fruits frais et crus. Nous ne pouvions donc pas échapper à la consommation des primeurs et à leur hausse née du fait qu'un seul pays restait notre fournisseur assuré : l'Italie.

L'Office fédéral du contrôle des prix a autorisé une augmentation de 15 % sur les prix de gros des chaussures, et de 25 % à 30 % sur les vêtements. Pour les prix de détail, on enregistre effectivement une majoration de 25 % pour les premiers et de 12 % pour les seconds avec une évolution assez rapide tendant au niveau des normes autorisées sur le marché de gros.

D'autres nuages s'amoncellent dans le ciel familial :

Les combustibles donnent des variations inquiétantes :

		août 1939	avril 1940	hausse en %
anthracite	les 100 kg.	8.90	15.—	69 %
briquettes	» » »	6.80	9.70	43 %
coke gaz	» » »	6.80	9.25	36 %
boulets	» » »	7.20	9.60	33 %

Quels seront les prix d'été 1940 ? et pour la plupart des collègues qui ne peuvent constituer des réserves ce printemps, quels prix connaîtront-ils au cours de l'hiver 1940-41 ?

Avant la guerre, la baisse des salaires avait placé de nombreuses familles de collègues dans une situation précaire ; 210 jours de guerre rendent cette situation intenable, pour peu que la maladie frappe l'un ou l'autre des parents ou des enfants. Une large atténuation des criantes injustices de la loi de retenue des salaires et surtout l'octroi général d'allocations pour le renchérissement de la vie s'imposent sans tarder.

(Groupe de Défense.)

G. B.

SÉANCE DE TRAVAIL DE L'A. G. M. E. P.

Les organisateurs nous communiquent les renseignements suivants : Voici, les derniers renseignements pour la séance de travail :

Jeudi 16 mai, Ecole secondaire de la rue Voltaire, dès 14 h. 30 :

Gymnastique quotidienne, exercices aux bancs suédois, exercices avec balles, gymnastique pour obèses, balle frappée. (Les participants recevront une liste écrite des exercices ; les spectateurs sont admis. Chacun pensera aux pantoufles et au costume.)

Le soir, ceux qui le désirent pourront se réunir au Lyrique dès 19 h. 30 autour d'une table bien garnie (repas à 2 fr. 50 ; inscription au début de l'après-midi) puis assisteront à la projection du film : *Expédition au Groenland*.

A tous les membres du corps enseignant, le comité de l'A. G. M. E. P. souhaite une très cordiale bienvenue.

(C'est à cause d'un oubli de ma part que l'excursion à Verbois a été organisée pour le jour même où l'A. G. M. E. P. avait prévu son après-midi d'exercices. Il n'a pas été possible après coup de corriger cette erreur. Je dois m'en excuser sincèrement auprès des dirigeants de l'Association, en souhaitant que cette coïncidence ne nuise pas à leur manifestation. E. D.)

INFORMATIONS

CHEZ NOS VOISINS

France. — *Le Syndicat national des instituteurs et la guerre.* — Dès le début des hostilités, le Syndicat national s'est vivement préoccupé de maintenir ses forces intactes et de combler les vides que le départ des mobilisés laissait dans ses équipes de militants. 35 000 instituteurs ou professeurs ont dû abandonner leurs foyers et leur classe pour répondre à l'ordre de mobilisation générale.

Le Bureau du Syndicat, privé de plusieurs de ses membres, dont son secrétaire général, s'est rapidement reconstitué, pour faire face à toutes les tâches présentes et à venir. Les sections départementales, de leur côté, ont procédé à la réorganisation de leurs conseils syndicaux ; leur liaison avec le bureau est ainsi assurée.

L'Ecole Libératrice, organe hebdomadaire du Syndicat national a pu paraître régulièrement, dès la rentrée scolaire, et si son volume est réduit de moitié, c'est en vertu d'une mesure d'ordre général qui atteint tous les journaux français. Elle s'efforce, par sa partie pédagogique et scolaire, de venir en aide aux nombreux débutants appelés à remplacer dans leurs postes les instituteurs mobilisés.

De multiples tâches incombant au Syndicat national, il lui faut assurer la continuité du travail antérieur dans tous les domaines répondant à l'activité de l'organisation. Il lui faut faire face, d'autre part, aux nécessités nouvelles, réaliser, en particulier l'œuvre de protection des enfants et rendre effective l'étroite solidarité de ses membres vis-à-vis de tous ceux qui sont frappés cruellement par les épreuves de la guerre.

Des caisses de solidarité sont en voie de constitution dans tous les départements.

En septembre 1939 déjà, le Bureau du Syndicat, s'associant à la résolution prise par les organismes dirigeants de la classe ouvrière, a estimé que les communistes occupant des fonctions aux échelons divers du Mouvement syndical devaient être impitoyablement destitués de ces fonctions.

Feuille d'information de la F.I.A.I.

— *Education civique.* — La Commission sénatoriale de l'enseignement rappelle au corps enseignant, par l'intermédiaire des préfets et des inspecteurs d'académie, qu'il doit donner et intensifier l'enseignement civique prévu par les lois organiques de l'enseignement.

G. Lapierre, dans *L'Ecole libératrice* (4 mai) commente longuement cette ordonnance. Il s'étonne d'abord que la Commission sénatoriale fasse appel à l'autorité des préfets : à eux incombe l'administration scolaire départementale, mais seuls les inspecteurs d'académie s'occupent des questions pédagogiques.

« Est-ce à dire, se demande-t-il ensuite, que cet enseignement n'est pas donné ou mal donné ? ou la commission estime-t-elle que les circonstances exceptionnelles de la guerre appellent un enseignement approprié ? »

Lapierre rappelle que « les institutions ministérielles, celles de 1887 comme celles de 1923, sont un appel incessant à la conscience, à l'ingéniosité, à l'esprit d'initiative des maîtres. Ou les maîtres n'ont pas répondu à cet appel, ou ils ont outrepassé la marge d'initiative dont l'appréciation était laissée à leur conscience et au jugement de leurs chefs. Leur enseignement oral ou écrit est l'objet d'un contrôle permanent des inspecteurs, et rien n'autorise à mettre en doute le sérieux de ce contrôle, pas même les plaintes d'origine assez suspecte dont quelques instituteurs ont été l'objet ces derniers mois... Leur enseignement est à l'image des manuels qu'ils utilisent, et dont l'évolution s'est modelée sur celle des programmes et des méthodes d'enseignement. »

Ces manuels, le maître les choisit sur une liste officiellement établie.

Lapierre se demande si la Commission sénatoriale est guidée par le souvenir de l'action menée généreusement par le corps enseignant en faveur de la paix dans les années qui suivirent l'autre guerre. Le Syndicat national « alors a considéré que l'éducation... tout en restant affaire nationale est devenue un problème international ; avec lui, tous ceux qui, en France comme dans les autres pays, ont eu le souci de respecter la vérité historique et la conscience enfantine, la volonté d'apaiser les haines et de réconcilier les peuples ; tous ceux qui se sont émus des excitations chauvines et ont voulu mettre la vérité historique et scientifique en accord avec les légitimes préoccupations nationales et la compréhension non moins nécessaire de la solidarité internationale ».

« L'état de guerre peut-il justifier une orientation de notre enseignement civique ? » Lapierre cite Ed. Herriot : « Je respecte trop mon pays et son génie pour me croire obligé de délirer en parlant de Hitler, même en temps de guerre. » Il cite aussi l'appel de Jean Giraudoux, diffusé à la radio le 7 octobre dernier, qui demande aux instituteurs que rien ne soit changé dans leur enseignement, qu'ils continuent à enseigner la France, la vraie France, la France de toujours. « Nous voulons, conclut Lapierre, qu'il reste des règles imprescriptibles... : ne rien dire qui ne soit vrai, ne rien dire qui ne puisse être compris ou senti par nos élèves ; ne rien dire qui ne soit dans la tradition spirituelle et morale dont un ministre a dit qu'elle fait corps avec le patrimoine de notre nation et avec celui de l'humanité tout entière. »

« Nous voulons que, selon le mot de Montesquieu, on puisse aimer la France sans avoir à la flatter en rien. Nous la voulons grande par les œuvres de l'esprit et par la contribution à l'effort collectif des nations et des peuples. Nous sommes avec ceux qui, à travers les vicissitudes tragiques de la guerre, pensent aux lendemains, à la nécessité de reconstruire une Europe viable, où chaque peuple, dans sa liberté reconquise, saura concilier les exigences de sa souveraineté avec les obligations non moins impérieuses de la solidarité internationale. Nous pensons en cela bien servir notre nation. »

POUR RIRE UN BRIN

Matricules.

Toutes les classes ont congé lundi. Boris, 11 ans, rentre de l'école.

— « On a congé lundi ; c'est la fête des Ventricules !

— ? ? ?

— Oui, le maître a dit ainsi. Et ça doit être une fête religieuse. Dites-moi, Mady, est-ce une fête catholique, la fête des Ventricules ? »

Note de la Rédaction. — *Dans la plupart des villes vaudoises, un congé d'une demi-journée ou d'une journée est accordé au corps enseignant, pour lui permettre de faire, en toute tranquillité, ses écritures de début d'année scolaire, en bref pour « établir la matricule de la classe ».*

PARTIE PÉDAGOGIQUE

AINSI LE MAÇON...

Peut-on comparer la composition française à une construction architecturale ? On lit très souvent qu'avant de composer l'élève doit rechercher les matériaux : mots et expression dont il fera sa copie.

« Une séance est consacrée à l'étude du vocabulaire spécial ; maître et élèves recherchent ensemble tous les mots que peuvent éveiller les objets et les faits observés ; ces mots sont classés en trois groupes : les noms, les qualificatifs, les verbes ; ils sont écrits sur le tableau noir, en trois colonnes, copiés sur les cahiers, lus et relus. » PORINIOT, *La Composition française à l'école active*, p. 244.

« Donnez tous les noms qui peuvent s'appliquer à l'image que vous voyez, des noms, des noms seulement... Lorsque c'est fini, que tous les noms sont extériorisés, la chasse se poursuit. Il s'agit de trouver les qualificatifs et ensuite les verbes et puis quelques mots invariables. » *Idem* p. 137.

Je ne critique pas ici la méthode de M. Poriniot, je constate seulement que la méthode qui commence par des recherches de mots existe réellement.

Ces mots en colonnes sont considérés comme des matériaux de construction. Le maçon a devant lui briques, ciment, sable, il est à même de monter son mur ; ainsi l'élève ayant rassemblé en colonnes distinctes noms, verbes, qualificatifs et mots invariables, n'aura apparemment qu'à puiser dans ces réservoirs pour construire sa composition. Mais malheureusement ce qui est juste pour le maçon ne l'est pas pour l'écolier. Quel écrivain, quel auteur, quel secrétaire a jamais travaillé de la sorte ? On ne voit pas pourquoi les enfants devraient le faire. L'important n'est pas tant d'avoir devant soi des colonnes de mots se rapportant au sujet à traiter que d'avoir quelque chose à dire.

L'école s'ingénie à présenter tous les devoirs qu'elle impose aux élèves comme des jeux, des charades dont les solutions sont à trouver sous peine de sanctions. Le maître propose des divisions qui « finissent », dont le quotient est exact, des problèmes et des conjugaisons qu'il s'agit de résoudre avec le moins de fautes, et dans le minimum de temps, ce sont des jeux. Si le maître est habile il arrive à éveiller ainsi l'intérêt de ses élèves pour les questions les plus bizarres et les plus éloignées des préoccupations des enfants.

« Un quincailler vend 80 ct. pièce des gobelets émaillés qu'il a achetés 65 ct. Combien de ces gobelets doit-il vendre pour pouvoir en acheter 30 avec le bénéfice réalisé ? » *Arithmétique — Genève*, No 407.

« Remplacer les points par des compléments directs que vous choisirez dans la liste suivante :

Votre village — les épaules — l'argent — son assiette — ... »

J'apprends la grammaire, 1er volume, ex. 73.

Le spécialiste est tellement plongé dans sa spécialité qu'il lui arrive de perdre le contact avec la réalité. Quel quincaillier se posera jamais un tel problème, quel grammairien osera jamais prétendre que « votre village » et « les épaules » *sont* des compléments directs ?

On peut donc tout aussi facilement prétendre qu'une liste de mots préalablement rassemblés peut provoquer à la rédaction. Mais soyons sincères ; recueillez tous les mots que vous pourrez sur un sujet quelconque : le droit et la justice, par exemple, puis rédigez un texte. Vous verrez ce que ça donnera, et si d'autres que vous auront le courage et l'envie de vous lire.

Les travaux d'élèves que cite Poriniot peuvent faire illusion un instant, mais qui les lira avec intérêt, qui sera porté à les lire si ce n'est par devoir professionnel ?

Travail d'élève : *Je frotte le bout rouge de l'allumette sur la face rugueuse de la boîte. Tout à coup un petit crépitement se fait entendre et une flamme jaune apparaît. Ensuite un tourbillon de fumée s'élève dans l'air ressemblant à un petit nuage bleu qui se disperse. Une odeur désagréable se fait sentir. La flamme grandit, se hausse, s'abaisse, se rétrécit, semblable à un drapeau qui flotte dans l'espace. Peu à peu, la flamme s'éteint ; je dépose le bâtonnet dans le cendrier en porcelaine de Chine. Quand la flamme est bien morte, le petit morceau de bois n'est plus qu'une cendre.* PORINIOT p. 245.

Qui lirait un recueil de notations semblables car il ne faut pas oublier que le but de tout écrit est d'être lu, et cela l'école l'oublie.

Il me semble, au contraire, qu'un cahier de rédactions d'élève, de quel degré scolaire qu'il soit, doit remplir cette condition essentielle d'être intéressant à lire. Un tel cahier doit se présenter comme un journal intime où seraient consignés les faits les plus notables, les souvenirs les plus mémorables, les événements nouveaux, les réflexions de tous genres devant le spectacle de la vie et du monde. C'est d'ailleurs ce que plus tard chacun recherchera dans un journal intime, un journal de voyage, de correspondance publiée, ce sont les impressions personnelles, les jugements, les observations qui font l'intérêt et le charme de semblables ouvrages. C'est aussi ce qui fera le principal des travaux des écoliers.

On objectera que « l'allumette qui flambe » n'est qu'un exercice ; hélas il rappelle ces autres exercices qu'on enseigne sans ironie : la natation sur un tabouret et le ski en pantoufles sur linoléum. Ce sont aussi des exercices et de la même inspiration que ceux que malheu-

reusement on impose chaque jour aux enfants. J'en ai nommé quelques-uns. Je dis cela parce que j'ai aussi proposé des « allumettes qui flamment », des « facteurs en tournée », des « retours de marché ». Et c'est devant la disproportion entre mon travail de préparation avec mes élèves et les résultats obtenus que je me suis mis à douter de l'excellence de mes titres. Sans doute comme Poriniot, tous les maîtres peuvent atteindre à cette pseudo-précision littéraire imitée de Jules Renard ou d'un autre, mais il est loyal de reconnaître que dans bien des cas c'est le maître qui suggère les trois quarts des mots et des phrases et que le quatrième quart n'est pas toujours satisfaisant. J'aime bien mieux maintenant des choses plus simples, plus banales, moins brillantes mais personnelles et somme toute plus intéressantes. Liriez-vous avec plaisir une lettre de votre enfant ou de votre neveu contenant deux ou trois récits comme :

Dans un cache-pot de faïence décoré de fleurs bleues, la plante d'aspidistra repose sur un socle au jardin. Mademoiselle incline le petit arrosoir au-dessus du feuillage touffu, et aussitôt, de la petite pomme sortent une multitude de filets clairs. Sous l'averse les larges feuilles fléchissent et crépitent. Un vent violent souffle, les feuilles s'agitent et claquent, les innombrables gouttes d'eau roulent comme des perles sur les faces lustrées, puis s'égrènent autour du socle. Dans le cache-pot, la terre trempée refuse de boire l'eau qui la recouvre.

PORINIOT. Travail d'élève, p. 255.

A mon goût je préfère de courtes histoires vécues, des souvenirs :

Quand on l'a baptisée, ma cousine criait, criait, sa maman se fâchait, ma cousine Lucienne, mon cousin et mon père riaient comme des fous. Après elle jeta son soulier dans les airs. Et maintenant, elle nous dit : « Tu te rappelles quand on m'a mariée ».

* * *

Un jour je devais aller chercher du bois pour ma grand'mère. Je vis un lièvre dans la forêt. Je pris un gros caillou et je le lui lançai, mais il était déjà parti. J'ai cru que je pourrais faire une surprise à ma grand'mère.

* * *

Une fois que mon cousin revenait de l'école et qu'il avait soif, il alla prendre la bouteille de malaga et il en but la moitié. Il alla ensuite s'amuser. Quand son papa est revenu il l'a trouvé malade. Il a fait venir le docteur et le docteur ne connaissait pas cette maladie. Quand le docteur est parti, mon cousin a dit qu'il avait bu le malaga.

Sincèrement n'êtes-vous pas plus intéressé par ces courts récits que par la notation minutieuse de l'arrosage, par Mademoiselle, de l'aspidistra.

En fait on n'écrit que lorsqu'on a quelque chose à dire et alors on se lance. « Pas de plan qui ligote et tue la joie : l'enfant, comme le littérateur, doit écrire librement. Respect aux personnalités » (PORINIOT, p. 141).

Si on est arrêté dans son inspiration par le manque d'un mot, on recourt au dictionnaire, aux dictionnaires idéologiques, à Bally, à Maquet, à Pinloche, à Rouaix. Il est toutefois rare que l'un de ces ouvrages livre le mot que l'on cherche ; alors on contourne la difficulté, on laisse l'esprit chercher seul, dans l'inconscience, le mot qui manque momentanément et l'on continue.

L'enfant est mieux partagé que l'adulte, il consulte son maître, exprime à peu près son besoin et attend. N'avez-vous jamais été frappé par certaines confessions d'auteur : « Mon œuvre était créée, il ne restait plus qu'à l'écrire, qu'à la noter. »

Pourquoi ne pas travailler comme eux. L'article que j'écris aujourd'hui m'habite depuis quelque temps. Je l'ai formé petit à petit, il vaut ce qu'il vaut, mais pour moi il est mûr, je ne ferai pas mieux, je l'écris maintenant au courant de la plume. Je n'ai jamais songé à recueillir les mots qui y figurent et à les ranger en catégories. Les écoliers peuvent utiliser la même méthode que tous ceux qui écrivent. Au lieu de récolter des mots et de les classer en colonnes ils élaboreront en vue de la rédaction une petite histoire vécue, souvenir personnel, événement mémorable dont ils ont été les auteurs ou témoins, impressions vivaces encore après des années, fait curieux, incompréhensible, auquel ils ont été mêlés, souvenir raconté par un parent ou un ami.

Ils viendront ensuite en classe riches de ces histoires non notées. Ils les éprouveront, ils les essayeront sur leurs camarades en les leur racontant. Les scories, les mots parasites, les erreurs de syntaxe, apparaîtront avec évidence dans ce premier récit ; oralement ils seront corrigés, par des camarades, par le maître, par le narrateur lui-même. Le texte épuré prendra une forme plus concrète ; s'il est d'un réel intérêt il sera alors, mais alors seulement, couché sur le papier. Cette copie sera à ce stade remarquablement correcte, son auteur, en l'écrivant, l'améliorant encore. Comme l'écrivain, l'écolier pourra dire : Mon texte était fait, il ne restait plus qu'à l'écrire. Avec un peu d'entraînement les écoliers retrouvent très aisément dans leurs souvenirs anciens ou récents ce qu'ils peuvent raconter. Leur cahier de rédactions devient ainsi comme un journal de faits mémorables qu'ils auront peut-être plaisir à relire plus tard parce qu'ils leur montrera une image fidèle de ce qu'ils étaient et pensaient à telle époque révolue de leur vie.

F. TISSOT.

NOTE SUR LES NOMBRES DÉCIMAUX

1) Les écoliers de dix ans savent ce que sont les francs et les centimes. Partant de cette connaissance et sans préambule concret, on pourra présenter directement 1,75 fr. comme l'abréviation de 1 fr. 75 ct. ; on insistera quelque peu sur 0,25 fr. ou 0,05 fr., puis on effectuera des additions et des soustractions simples.

De ce point de vue, la multiplication par un entier n'offrira aucune difficulté et il sera aisé d'expliquer 7 fois 2,05 fr. en calculant 7 fois 2 fr. Tout ceci au tableau noir, par tranches successives, pour acquérir un premier coup d'œil sur les nombres décimaux.

Quant à la multiplication par 10, on s'appuiera encore sur la pratique vécue de la monnaie (10 fois 0,30 fr. ? 10 fois 2,30 fr. ? etc...) pour atteindre les buts suivants :

a) S'entraîner au calcul oral et s'accoutumer aux nouvelles notations.

b) Multiplier par 100 en effectuant deux multiplications successives par 10.

c) Utiliser sans le savoir cette propriété distributive qui est la colonne vertébrale du symbolisme arithmétique et algébrique, ceci tacitement, sans nommer la chose, sans prendre garde à la structure logique en jeu (Voir ci-dessous au paragraphe 2.)

d) Découvrir la règle de la virgule, simple procédé formel mais qui s'imposera toujours dans le calcul oral rapide et qui est comme une étiquette substituée à toute une synthèse logique. (Ne pas oublier que les mathématiques se construisent par des symboles écrits qui condensent les raisonnements et qui permettent d'économiser l'attention intellectuelle en supprimant la prise en considération des idées précédemment acquises. Ne pas oublier non plus que cette règle de la virgule est employée par tous ceux, simples profanes ou grands physiciens, qui n'ont ni le goût ni le temps de scruter les ultimes pourquoi de l'arithmétique.)

* * *

2) Dans *L'Éducateur* du 11 décembre 1937, la commission de l'U. I. P. G. propose de déclarer que la virgule ne se déplace jamais, mais que l'ensemble des chiffres est décalé sur le tableau de position.

Scientifiquement, bien entendu, cette position demeure inattaquable et elle exprime simplement le sens même du signe décimal.

Pédagogiquement, en revanche, cette double vérité doit être précisée et exige, ce me semble, les distinctions suivantes :

a) A dix ans, on peut et doit savoir que la virgule sépare toujours les entiers des fractions.

b) A treize ans, en reprenant l'arithmétique d'une façon moins con-

crète et en dégagant une partie des pourquoi logiques, un sujet même moyen comprend que le déplacement des chiffres vers la gauche équivaut à passer

de 10 fois 19,275

à 10 fois $(10 + 9 + 0,2 + 0,07 + 0,005)$

donc à $(100 + 90 + 2 + 0,7 + 0,05)$ et à 192,75.

c) A dix ou onze ans, par contre, la propriété distributive jouant sur une somme dont chacun des addendes implique un dénominateur qui soit multiple du multiplicateur, cette propriété précédente est incompréhensible dans sa teneur logique totale et elle ne peut être « frôlée » que dans son apparence extérieure de déplacement global des chiffres.

d) La pratique de la monnaie permet de décupler les sommes moindres que le franc en utilisant les automatismes de mémoire acquis par le calcul oral. (10 fois 0,15 fr. ?)

e) Pour des sommes telles que 19,75 fr. ou 227,25 fr., on proposera une double multiplication par 10, l'une agissant sur les entiers, l'autre sur les centimes. Ici encore, l'élève pressentira une partie des idées en jeu mais n'épuisera pas le contenu intelligible de l'opération indiquée.

f) La ligne $29,75 \text{ fr.} \times 10 = 297,50 \text{ fr.}$ manifeste inévitablement un déplacement de la virgule. Peut-être pour obliger à prendre conscience du tableau de position, conviendrait-il de renoncer à cette présentation en ligne et de disposer les nombres en colonnes.

Ainsi : 10 fois 29,75 fr.

ou 297,50 fr.

J'ajoute que ce mode d'écrire aurait encore l'avantage d'inculquer une habitude favorable à la division décimale.

* * *

3) Il est d'usage d'entamer les nombres décimaux en partageant un rectangle en 10 et en 100 puis un cube en 1000 parties égales. A la réflexion, cependant, cette méthode semble discutable et l'on peut invoquer contre elle les raisons suivantes :

a) La monnaie fournit une base mieux ancrée que les centièmes d'un rectangle et transposée déjà par la pratique en notation arithmétique.

b) Le partage d'une ligne comme le mètre est un effort de visionnement spécial que l'on peut raisonnablement imposer à dix ans et qui risque d'être un meilleur auxiliaire pour l'acquisition des fractions décimales. (Les centimètres sont analogues aux centimes, les décimètres soulignent la fonction propre du premier chiffre après la virgule, les millimètres donnent le millième et sa troisième place. A relever aussi qu'il ne s'agit pas en l'occurrence d'empiéter sur l'étude ultérieure du système métrique, mais seulement de fréquenter des intervalles égaux juxtaposés dix par dix.)

c) Le partage du cube en 1000 implique le raisonnement propre aux unités de volume, problème que l'on traite en sixième et qu'il semble illogique d'invoquer en quatrième. (En principe, il n'est pas rationnel de vouloir « éclairer » une notion nouvelle en demandant d'assimiler au préalable une seconde notion au moins aussi difficile que la première.)

* * *

4) Pour ne pas allonger aujourd'hui, je renvoie à un autre numéro les remarques relatives à la multiplication et à la division décimales. Ces deux sujets d'ailleurs réclameront un certain développement et ils nécessiteront des considérations sur la nature même de l'arithmétique, sur la façon dont la cohérence logique des propriétés opératoires recrée et amplifie les idées tirées de l'activité concrète. GEORGES DURAND.

TEXTES LITTÉRAIRES

LES DAUPHINS

(Couleurs, formes et mouvements)

...la proue du navire, fendant le cristal violet, rejetait à droite et à gauche d'étincelantes masses de la plus blanche écume ; et, dans la profondeur de ce cristal, la danse des dauphins était la plus belle chose que l'on pût voir. Une douzaine d'énormes dauphins dépassant la taille humaine : le dos, d'un brun olivâtre ; les flancs et le ventre, d'un vert pâle et lumineux ; les formes, celles mêmes de la vitesse. Leur nez pointu, saillant de leur front arrondi, fendait l'eau d'une manière parfaite ; et elle se refermait derrière leur queue vibrante, comme si rien ne l'avait jamais troublée.

La plupart du temps, ils dansaient par couples, se balançant tout autour de l'étrave, comme des patineurs associés ; puis, la franchissant d'un bond, l'un dessus, l'autre dessous ; puis, le long des flancs du navire, roulant et se culbutant sans fin, double éclair d'argent verdâtre, entre deux eaux ; puis remontant à la surface, et alors leur nageoire dorsale fendait l'air d'un sillage pareil à une plume blanche ; puis bondissant comme de vigoureuses sirènes, trop heureuses de vivre pour flotter simplement au gré des flots ; et sautant, et cabriolant, pour retomber sur le dos, parfois à deux, parfois à trois, ou même à quatre ou cinq en même temps.

Péril en mer.

« La Guilde du Livre », édit.

Richard HUGHES.

Trad. Jean Talva.

MODE AUX ANTILLES (vers 1915)

(Couleurs)

...Les femmes, noires ou mulâtres, choisissent de préférence des étoffes vert clair, bleu céleste, jaune serin ou écarlates, auxquelles

elles ajoutent des agréments de nuances voyantes et peu appropriées les unes aux autres. Elles cachent leurs cheveux crépus sous des perruques blond ardent dont les boucles viennent flotter sur leurs épaules luisantes et de la teinte du plus beau jais. Elles portent des bas de soie couleur chair, à jour, ce qui produit sur leurs jambes un singulier arlequinage. Elles se coiffent des plus excentriques chapeaux, ornés de plumes et attachés par des rubans écossais qui pendent derrière jusqu'à leurs pieds...

V. MEIGNAN.

LES LIVRES

Vues sur l'éducation française, par J.-B. Piobetta, Fernand Nathan éditeur, Paris.

Les réflexions que nous présente l'auteur de ce volume sont le résultat d'une longue expérience, qui lui a permis non seulement d'examiner les problèmes que soulève le système d'enseignement français mais d'analyser les multiples et délicates réactions sociales de ce système sur les milieux pédagogiques et scolaires.

En neuf chapitres sont abordés des sujets extrêmement divers. mais il faut tout de suite ajouter que leur agencement procède d'une coordination sérieusement arrêtée, qu'il obéit à un plan logique. Les idées générales, les remarques personnelles s'appuient sur l'analyse historique et méthodique des mesures ou initiatives prises, dans le passé et à l'époque contemporaine, pour perfectionner l'organisation pédagogique et les méthodes éducatives. L'esprit philosophique de l'auteur et son expérience se prêtent une mutuelle assistance dans la recherche lucide de la vérité.

C'est ainsi qu'en toute liberté sont discutées certaines questions particulièrement à l'ordre du jour, comme l'orientation scolaire, les loisirs, les programmes, la discipline.

Signalons en outre le chapitre intitulé Pédagogie, où le mot et la chose sont l'objet d'une véritable réhabilitation et où est donnée une leçon d'énergie en faveur d'une culture vécue, vivante, en dépit de son indispensable austérité. Et, plus loin, comment ne point approuver cette affirmation que la façon d'enseigner importe plus que ce qu'on enseigne, que la culture réside dans le maître, dans son esprit plutôt que dans les livres ? Mentionnons enfin les belles pages consacrées à l'idéal pédagogique, sous le titre *Maître et Elève* ; on y trouve de saisissantes formules de ce genre : « Le vrai maître enseignera surtout ce qu'il apprend », ou « Le maître meurt, mais le maître se survit dans l'élève ».

Communiqué.

UNE FOIS NOS TARIFS CONSULTÉS PLUS D'HÉSITATION

Venez avec vos élèves aux champs de :

Narcisses — Jonquilles — Boutons d'or — Gentianes — Soldanelles
Anémones — Trolles — Ancolies — Rhododendrons

Apprenez-leur à connaître :

La Riviera vaudoise — Les Rochers-de-Naye — L'Hongrin
Le Pays d'Enhaut — Le Saanenland — Le Simmenthal

Suggestions de courses dans les régions desservies par le chemin de fer Montreux ou Territet - Glion - Caux - Rochers-de-Naye

COURSE N° 1 (2 jours) :

1^{er} jour :

Trajet en chemin de fer :

Montreux-Oberland-Bernois (M. O. B.) jusqu'aux Cases (alt. 1115 m.).

Trajet à pied :

1 h. 30 de marche, soit : Les Cases-Gare de Jaman (alt. 1742 m.).

Trajet en chemin de fer :

Gare de Jaman-Rochers de Naye (alt. 2045 m.).

Dortoirs :

Rochers de Naye : Prix : Fr. 1.—.

Sautodoz (alt. 1838 m.) à 10 min. de l'Hôtel : Prix : Fr. 0,50.

2^e jour :

Trajet à pied :

2 h. 50 de marche, soit : Descente sur Sonchaux (alt. 1280 m.)-Caux (alt. 1100 m.).

Trajet en chemin de fer :

Caux-Montreux, ou Caux-Territet.

Trajet à pied :

Montreux-Chillon, ou Territet-Chillon par les quais. (Bains, etc.).

COURSE N° 2 (un jour) :

Trajet en chemin de fer :

Montreux-les Rochers de Naye (alt. 2045 m.).

Trajet à pied :

Rochers de Naye-Hongrin-Allières (alt. 1000 m.).

Trajet en chemin de fer :

Allières-Montreux, ou Allières-Montbovon.

COURSE N° 3 (2 jours) :

1^{er} jour :

Trajet en chemin de fer :

Montreux-Oberland-Bernois (M. O. B.) jusqu'aux Avants (alt. 980 m.).

Trajet à pied :

2 h. 30 de marche, soit : Les Avants (alt. 980 m.)-Jaman-Station (alt. 1742 m.).

30 min. de marche, soit : Ascension de la Dent de Jaman (alt. 1878 m.).

Trajet en chemin de fer :

Jaman-Station (alt. 1742 m.)-Rochers de Naye (alt. 2045 m.).

2^e jour :

Trajet en chemin de fer :

Rochers de Naye-Crêt d'y Bau.

Trajet à pied :

2 h. 30 de marche, soit : Crêt d'y Bau-Veytaux-Chillon (en juin : narcisses).

COURSE N° 4 (1 jour) :

Trajet en chemin de fer :

Montreux-les Rochers de Naye (alt. 2045 m.). Repas à l'Hôtel de Naye.

Trajet en chemin de fer :

Rochers de Naye-Jaman-Station (alt. 1742 m.).

Trajet à pied :

1 h. 30 de marche, soit : Jaman-Station-Les Cases (alt. 1115 m.) ou

2 heures de marche, soit : Jaman-Station-Les Avants.

Pour toutes les courses de deux jours, dortoirs à l'Hôtel des Rochers-de-Naye et au Restaurant de Sautodoz. Pour détails, consultez la course N° 1.

Suggestions de courses dans les régions desservies par le chemin de fer Montreux-Oberland-Bernois

COURSE N° 1 :

VALLÉE DE L'HONGRIN — COL DE SONLEMONT

Trajet en chemin de fer :

Montreux-Allières, pour l'aller, et La Chaudanne-Montreux, pour le retour.

Trajet à pied :

4 heures de marche, soit : Allières (alt. 1000 m.)-Preyze au Maidzo-Gorges de l'Hongrin (alt. 900 m.)-Le Tabousset (alt. 1190 m.)-Col de Sonlemont (alt. 1500 m.)-La Chaudanne-Gare (alt. 890 m.).

Possibilités de se restaurer :

Chalet du Tabousset à mi-parcours. Lait.

Flore :

Mois de mai : **Muguet**.

Mois de juillet et août : **Anémones, lis, orchis, ancolies, aconits.**

COURSE N° 2 :

MONT CRAY

Trajet en chemin de fer :

Montreux-Rossinière, pour l'aller, et Château-d'Œx-Montreux, pour le retour.

Trajet à pied :

Montée : 2 h. 45. Descente : 1 h. 30, soit : Rossinière (alt. 900 m.)-Mont Cray (alt. 2074 m.)-Château-d'Œx (alt. 961 m.).

Possibilités de se restaurer :

Chalets de Cray.

Flore :

Mois de mai : **Muguet**.

Mois de juillet et août : **Anémones, gentianes, primevères, plusieurs espèces d'orchis.**

Vue :

Belvédère sur les Alpes valaisannes-bernoises, sur le Plateau suisse, sur les lacs Léman, de Neuchâtel, de Biemme, de Morat, etc.

COURSE N° 3 :

LA PIERREUSE (Altitude 1520 m.)

Trajet en chemin de fer :

Montreux-Château-d'Œx, aller et retour.

Trajet à pied :

4-5 heures de marche ; promenade peu fatigante ; pâturage situé au pied de la Gummfluh.

Possibilités de se restaurer :

Chalet de la Pierreuse.

Flore :

Mois de mai : **Muguet**.

Mois de juillet et août : **Rhododendrons, soldanelles, ancolies, carlines, gentianes, pyrolles, linaires, le rarissime pavot des Alpes (blanc, rouge, jaune), saxifrages.**

COURSE N° 4 :

ROCHER DU MIDI

Trajet en chemin de fer :

Montreux-La Chaudanne, pour l'aller, et Château-d'Œx-Montreux, pour le retour.

Trajet à pied :

6-7 heures de marche, soit : La Chaudanne (alt. 889 m.)-Le Devant de l'Étivaz-Col de Base (alt. 1857 m.)-Rocher du Midi (alt. 2100 m.)-Col de Base-Gérignoz-Château-d'Œx (alt. 961 m.).

On peut faire une économie de deux heures en supprimant la montée aux Rochers du Midi.

Possibilités de se restaurer :

Dans les chalets sur le parcours.

Flore :

Le Rocher du Midi est la montagne du Pays-d'Enhaut où l'on trouve la plus grande variété de fleurs. **Rhododendrons velus et ferrugineux, linaires, saxifrages, ancolies, edelweiss, sabots de Vénus, œillets des montagnes et des Chartreux, gentianes bleues, acaules pourpres et jaunes, primevères des rochers, primevères farineuses, asters, lin bleu, soldanelles, anémones.**

COURSE N° 5 :
LAC LIOSON — PIC CHAUSSY

Trajet en chemin de fer :

Montreux-La Chaudanne, pour l'aller, et Le Sépey-Aigle-Montreux, pour le retour.

Trajet à pied :

La Chaudanne (alt. 889 m.)-Les Moulins (alt. 894 m.)-Les Teysejœurs-La Lécherette-Col des Mosses (alt. 1448 m.)-Lac Lioson (alt. 1851 m.)-Pic Chaussy (alt. 1855 m.). **4 heures de marche** depuis La Chaudanne jusqu'à Lioson. **1 h. 15 de marche** depuis le lac Lioson jusqu'au Pic Chaussy. **1 heure de marche** depuis le lac Lioson jusqu'au Sépey.

Possibilités de se restaurer :

Restaurant de La Lécherette. Restaurant du Col des Mosses. Restaurant du lac Lioson.

Flore :

Très variée, en particulier **ancolies bleues et lis martagon, rhododendrons.**

Vue :

Alpes valaisannes et Mont-Blanc.

COURSE N° 6 :
ROUGEMONT — VIDEMANETTE

Trajet en chemin de fer :

Montreux-Granges, pour l'aller, et Rougemont-Montreux, pour le retour.

Trajet à pied :

Montée : 4 heures. **Descente :** 2 h. 30. Granges-Videmanette (alt. 2189 m.) par le vallon de la Pierreuse. Descente sur Rougemont par Rübloz (alt. 1760 m.).

Possibilités de se restaurer :

Cabane de la Videmanette.

Flore :

Gentianes, rhododendrons.

COURSE N° 7 :
GSTAAD — LAC DE LAUENEN

Trajet en chemin de fer et autocar :

Montreux-Gstaad, en chemin de fer, et Gstaad-Lauenen, en autocar postal, et vice-versa pour le retour.

Trajet à pied :

Montée : 1 h. 30 jusqu'au lac de Lauenen. 3 h. 30 jusqu'à la cabane de Gelten. **Descente :** 3 heures. Lauenen-Lac de Lauenen-cabane de Gelten (C. A. S.) retour par le même chemin jusqu'à Lauenen (alt. 1260 m.).

Possibilités de se restaurer :

Cabane de Gelten (alt. 2160 m.).

Flore :

Rhododendrons, gentianes, edelweiss, anémones, etc.

Avant de cueillir les fleurs des Alpes, consultez l'« Arrêté sur les fleurs », à votre disposition aux préfectures.

Le service de publicité des chemins de fer Montreux-Oberland-Bernois et Rochers de Naye est à votre entière disposition pour vous fournir d'autres projets de courses et renseignements de toute nature. Clarens/Montreux. Tél. 6 28 42.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LA GRUYÈRE **But de courses pour sociétés et écoles**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à Bulle. Téléphone 85.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

**GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS**
Hans Flotron, guide

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes.
Chambres. Restauration Dortoir. Arrangements
spéciaux pour écoles et sociétés. **Tél. Gryon 57.97**

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23). - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 3 31 41.

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI

HOTEL CIME DE L'EST

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.
Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Tél. Salanfe 6 28 82 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 6 29 35 Membres C.A.S.

Les Pléiades sur Vevey, 1400 m

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. - Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V., à Vevey. - Téléphone 5 29 22.

Lac des Quatre-Cantons
Ligne du Saint-Gotthard
Col du Klausen.

FLUELEN

Hôtel Croix Blanche

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour Ecoles et Sociétés. Place pour 200 personnes. 60 lits.
Téléphone N° 23. Prix réduits pour Ecoles. Famille Mueller, propr.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour
Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F. GRANDES ET PETITES SALLES

Le beau Jura vaudois vous attend !

Dans sa partie supérieure, la ligne Yverdon-Ste-Croix offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « La Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque. **Buts de courses :** Le Chasseron (hôtel-restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Monts de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction, à Yverdon. -6 Yv

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

Autorails des Rochers de Naye

Rochers de Naye, 2045 m., panorama géant : du Mont-Blanc à la Jungfrau, les lacs du Plateau et le Jura. Jardin botanique le plus élevé de Suisse, plus de 800 espèces. Parc à marmottes. Station météorologique. Hôtel ouvert toute l'année.

BILLETS SPÉCIAUX POUR SOCIÉTÉS ET ÉCOLES

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. — Restauration sur demande. Grande salle pour sociétés. Prix spéciaux pour écoles.

Lavey-les-Bains

145 lits

15 mai-25 sept.

Traitements spéciaux, toutes formes de rhumatismes, faiblesse générale, repos, etc. Installations modernes. Médecin : D^r Petitpierre. — Cuisine soignée. Prix modérés.

AVIS IMPORTANT : Arrangements forfaitaires, cure de 21 jours à 280, 300, 325, 350 fr. suivant exposition et confort des chambres Du 25 juin au 15 août, majoration des prix ci-dessus de 1 fr. par jour. Renseignements complémentaires par la Direction de l'Etablissement à Lavey-les-Bains.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Pendant la croissance et les études

les enfants ont besoin avant tout d'une alimentation qui fortifie les os et les dents. Le rachitisme (maladie anglaise) est la conséquence d'un manque de vitamines.

Incontestablement, l'huile de foie de morue est le fortifiant par excellence du système osseux. Mais c'est aussi un tourment perpétuel pour les enfants et les parents.

Très agréable à prendre, le Jemalt remplace avantageusement l'huile de foie de morue. Il contient en effet de l'extrait de malt, de l'extrait de levure, de l'huile de foie de morue et du suc de pommes d'églantier, c'est-à-dire quatre produits naturels qui majorent la force de résistance de l'organisme et préviennent les troubles de la croissance.



EST UNE FRIANDISE

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries
à 2 fr. 25 et 4 fr. 50 la boîte.

Dr A. WANDER S. A. - BERNE